



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 20 mars 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Emmanuelle AZEMA - CARLES, Monique CROS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Martine GIL, Sylvie LERMET, Marie LORENTE, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Francis BOUTES, Francis CASTAN, Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Pierre-Jean ROUGEOT, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

Absents :

Mesdames Corinne CONSTANTIN, Lydie COUDERC, Catherine FIS, Sandrine MICHAUD.
Messieurs Patrick BOURRAND FAVIER, Sylvain HAGER, Joël RIES, Thierry ROQUE.

Délégués suppléants

M. Alain MALRIC, M. Alain BUCHACA représentant M. Lydie COUDERC, M. GELY représentant M. RIES

Mme Catherine FIS donne procuration à M. Pierre-jean ROUGEOT
M. Sylvain HAGER donne procuration à Mme Martine GIL

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

067-2023 - Adoption du Compte Administratif 2022 – Budget principal CC Avant-Monts »- Reprise et affectation des résultats

Etant précisé que le Président a quitté la séance, Monsieur le Vice-Président délégué aux finances expose le Compte Administratif 2022 du Budget Principal annexé au présent rapport et se résumant ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	Résultats
Réalisation de l'exercice 2022	Section de fonctionnement	13 102 919.04	14 864 946.04	1 762 027.00
	Section d'investissement	1 684 456.16	1 727 837.73	43 381.57
Reports de l'exercice 2021	Report de fonctionnement (002)		1 482 574.87	1 482 574.87
	Report d'investissement (001)	0.00	846 806.14	846 806.14
TOTAL		14 787 375.20	18 922 164.78	4 134 789.58
Reste à réaliser à reporter en 2023	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	1 880 705.78	172 700.00	-1 708 005.78
	TOTAL	1 880 705.78	0.00	-1 708 005.78
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	13 102 919.04	16 347 520.91	3 244 601.87
	Section d'investissement	3 565 161.94	2 747 343.87	-817 818.07
	TOTAL	16 668 080.98	19 094 864.78	2 426 783.80

Le résultat cumulé est de 16 668 080.98 € en dépenses et 19 094 864.78 € en recettes, soit un résultat global net positif de 2 426 783.80 €.

Monsieur le Vice-Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer sur l'adoption du Compte Administratif du Budget Principal de la Communauté de Communes Les Avant-Monts pour l'exercice 2022 établi par nature, auquel s'ajoute une présentation par opération établie en conformité avec l'instruction M57, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes.

Il demande de bien vouloir en délibérer, et d'autoriser le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Vice-Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOPTE** le Compte Administratif du Budget Principal de la Communauté de Communes Les Avant-Monts pour l'exercice 2022 tel que présenté,
- **DIT** que les résultats seront affectés de la manière suivante :
Report en section de fonctionnement R 002 : 2 426 783.80€
Report en section d'investissement R 001 : 890 187.71 €

Affectation au Compte R 1068 : 817 818.07 €

- **AUTORISE** M. le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme

LE PRESIDENT,

